

Interventions Ecolo au conseil communal Verviers du 31 janvier 2011.

Document à destination de la presse et du secrétaire communal.

39.- CULTES - Eglise Saint-Joseph

Comme à son habitude, Ecolo va s'abstenir sur ce point relatif aux cultes. La raison en est toujours la même : pour faire bref, Ecolo s'abstient parce que la législation qui régit cette matière est complète obsolète et surtout décalée par rapport à la réalité religieuse d'aujourd'hui.

40.- VOIRIE- Service hivernal- fourniture de fondants chimiques

Ecolo va s'abstenir sur ce point. Tout d'abord, parce qu'il est problématique d'avoir adhéré à la centrale de marché public il y a à peine deux mois pour se voir ensuite informé, à la dernière minute, qu'ESCO a dénoncé ce marché en date du 31 décembre. A quoi cela a-t-il donc servi de ratifier cette adhésion pour se retrouver ensuite dans une situation délicate ? Ensuite, nous nous posons également la question suivante : si le sel s'avère nécessaire en cas de verglas, ne devrait-on pas à un moment donné stopper cette « fuite en avant » avec les fondants chimiques lorsqu'il s'agit de neige ? Ne pourrait-on pas se contenter d'un déneigement mécanique, en informant correctement la population ? D'autant que même lorsque le sel est utilisé, le résultat est pareillement insatisfaisant pour tout le monde...

47^A. - Le déneigement à Verviers ou l'incurie des Services publics. Point inscrit à la demande de Mme MINGUET, conseillère communale Ecolo.

On vient de connaître 6 semaines de neige, 6 semaines pendant lesquelles les Verviétois ont connu d'énormes difficultés pour se déplacer faute de mesures de déneigement efficaces, adéquates et suffisantes.

Tout le monde a connu de très gros problèmes pour circuler aussi bien à pied qu'en voiture ou en bus.

Les piétons ont été confrontés à des trottoirs verglacés et dangereux, ont été réduits à escalier des talus de neige élevés par le chasse-neige pour accéder, non sans peine, aux passages protégés ou aux arrêts de bus... et cela même aux abords d'école ou de bâtiments publics endroits où la sécurité devrait être une priorité. Il faut dire aussi que la Ville n'a pas brillé par son sens civique pourtant rappelé aux citoyens !

En voiture, que dire des problèmes rencontrés par les automobilistes obligés de circuler sur des voiries communales mal dégagées, glissantes, souvent peu praticables dont la surface était déformée par des ornières creusées dans une épaisse couche de neige tassée et gelée, conducteurs confrontés à la quasi impossibilité de se garer... parkings publics impraticables, inaccessibles ou transformés en patinoire.

1

Si certaines choses ont été faites pour améliorer la situation, nous nous ne pouvons comprendre et admettre qu'il ait fallu autant de temps pour passer à l'action !

Il a fallu par exemple attendre plus de 3 semaines pour que les principales rues du centre-ville soient déneigées, notamment rues du Brou et de l'Harmonie, c'était pourtant d'une importance cruciale pour les commerçants dans la période des fêtes.

Autre exemple, le 22 décembre les escaliers de la Paix et ceux de la rue de Rome n'étaient toujours pas déneigés, or la neige était là depuis plus de 3 semaines et avait eu le temps de durcir au point de rendre les escaliers très dangereux et quasi impraticables ! Et on pourrait multiplier les exemples à l'envi !!

Par contre, le parking du stade de Bielmont a été déneigé beaucoup plus tôt que d'autres, était-ce vraiment prioritaire ?

Combien de citoyens ne se sont-ils pas plaints de l'absence de mesures prises dans leur quartier quand ils n'ont pas constaté des interventions la veille du dégel ?

Nous ne voulons pas crier haro sur le nouvel Echevin des travaux qui a tenté de s'expliquer via la presse et a préconisé des mesures pour faire face plus efficacement dans le futur à de nouvelles offensives hivernales.

Nous nous étonnons plutôt que les problèmes graves que nous venons de connaître n'aient pas été mieux anticipés et provoqué des réactions plus rapides puisqu'on avait déjà connu l'an dernier des conditions hivernales difficiles.

L'incurie des services publics en la matière est déplorable : tout s'est passé comme si les autorités communales découvraient qu'il y a 220 km de voiries (dixit le nouvel échevin) à Verviers avec des pentes, découvraient aussi l'état du matériel et sa vétusté, et l'impérieuse nécessité de concertation et de collaboration entre les différents services (Ville, police, TEC, pompiers) pour mettre au point un plan « hiver » efficace.

Et pourtant la première alerte remontait au 29 novembre quand le centre-ville a été paralysé deux heures aux premières chutes de neige !

Voilà, je vais en rester là en espérant que nous ne devons plus endurer pareille situation à l'avenir.

47^e.- Etat des routes communales à Verviers. Point inscrit à la demande de Mr SMEETS, conseiller communal Ecolo.€

Après le déneigement, c'est l'état des routes communales qui fait l'objet des conversations et du mécontentement des Verviétois.

Le début de l'hiver a été rude, bien sûr, mais on ne peut se contenter de cette analyse. Les voiries qui ont été entretenues et restaurées ne sont presque pas dégradées. Ce sont surtout les routes qui ont déjà souffert les autres hivers et qui attendent un entretien digne de ce nom depuis longtemps qui, à nouveau, ressemblent aux pistes du Paris Dakar.

Je dis « à nouveau », car ce genre d'interpellation n'est malheureusement pas nouvelle. A pareille époque l'année dernière, votre collègue répondait au CDH par diverses promesses, diverses mesures dont on mesure aujourd'hui l'efficacité.

Tout comme pour le déneigement, le Verviétois subit ici de plein fouet les conséquences de votre gestion en général, de votre politique budgétaire en particulier. Le personnel a été comprimé, non remplacé. Dès que le besoin s'amplifie, que l'on quitte la routine ou le texte de vos conférences de presse, le travail ne peut plus suivre, malgré la bonne volonté du personnel communal. Quand vos concitoyens se plaignent, vous répondez qu'il n'y a pas d'argent, que c'est partout pareil, que ce n'est pas votre faute. C'est faux. Une gestion responsable permet de dégager des moyens quand il le faut. Il n'y a rien d'exceptionnel d'avoir un hiver au mois de décembre. Or, faute de prévoyance, à force aussi de dépenser l'argent dans des domaines non prioritaires, dès qu'il s'agit de faire face à un besoin non planifié, de répondre à un besoin plus réaliste que votre budget grandiloquant, il est

impossible de mobiliser le personnel déjà surchargé, il est impossible de faire appel à des moyens extérieurs ou privé, bref il est impossible de sortir des ornières que vous avez vous-même tracées,

Ces ornières, c'est tout, tout sauf anodin. C'est loin d'être une simple gesticulation de l'opposition. La Justice elle-même vous a mis au pied du mur en déclarant la Ville responsable de l'accident mortel d'un jeune Heusytois. C'est évident que dans l'obscurité, pour les 2 roues au milieu du trafic, un trou dans la chaussée se révèle extrêmement dangereux. Votre réponse à ce jugement non politique, est vertigineuse de responsabilité : « puisque c'est comme ça, on va fermer des rues et limiter la vitesse dans les autres rues ». Est-ce cela le sens des responsabilités ? Est-ce cela être au service des Verviétois ? Osez-vous répéter cette réponse dans le budget 2011 dans 28 jours ?

Mesdames et Messieurs les membres du collège échevinal, vous ricanez souvent lorsque nous stigmatisons les dépenses de prestige, la plus emblématique étant celle au Festival de l'Eau. Il est des moments où il faut arrêter de ricaner, et regarder ses responsabilités bien en face. Vos mots ne seraient rien face à un nouvel accident grave dû à l'état des routes, accident que personne ne souhaite. Accident que vous seuls pouvez éviter.

47^D. MOTION. Maintien voire renforcement des services aux guichets des gares. Point inscrit à la demande de Mlle DUMOULIN, conseillère communale Ecolo.

De nouvelles menaces sur les guichets des gares se sont fait jour récemment. Fermeture pure et simple des guichets, fermeture l'après-midi ou le week-end, réductions de prestation, surcoût pour les titres de transport achetés au guichet : différents scénarios s'étalant de 2012 à 2015 sont évoqués. Si ces projets ont été démentis par la SNCB malgré l'existence d'une note interne, ils sont néanmoins cohérents par rapport à une tendance clairement observable. Le personnel déserte de plus en plus les gares. On ne remplace plus systématiquement les guichetiers malades ou partis à la retraite. Les automates sont de plus en plus souvent installés.

La fermeture des guichets dans les gares a des conséquences désastreuses pour la politique de mobilité : suppression de personnel, difficultés d'achat de billets pour les personnes qui n'ont pas l'habitude d'utiliser un ordinateur, déshumanisation des gares et accroissement de l'insécurité ou du sentiment d'insécurité, surcoûts pour les personnes qui souhaiteront acheter leur billet au guichet.

Ces propositions sont d'autant plus contestables qu'elles répondent à une volonté de restriction purement économique des dirigeants de la SNCB, dans un contexte de libéralisation du rail, et qu'elles ne prennent pas en compte les besoins réels des usagers.

Il est évident que cette politique n'est pas durable pour le groupe ferroviaire. En effet, les chemins de fer ne pourront reprendre des parts de marché à la voiture s'ils se résignent au détricotage de leurs services, c'est-à-dire s'ils continuent à supprimer ou à négliger les petites gares, moyennes gares et points d'arrêt. A Verviers, c'est particulièrement le cas de l'arrêt de Verviers-Palais qui, alors qu'il est nettement plus central que celui de Verviers-Central, n'est guère accueillant et mériterait une revalorisation-modernisation afin de lui rendre son attrait et de lui permettre de mieux desservir notre centre-ville.

Il est temps de réinvestir dans ces accès au réseau, non seulement par une desserte digne de ce nom mais également par des efforts en matière d'entretien, de services de proximité, d'accessibilité et de convivialité. Des gares vivantes, avec des aménagements de qualité, font aussi l'attractivité de cette mobilité et des projets qui lui sont liés comme celui du train léger envisagé sur l'axe ferroviaire Spa-Welkenraedt.

En conséquence, je vous propose donc de vous associer à la motion suivante :

Proposition de délibération

Le conseil communal, à l'unanimité
par voix pour, voix contre et abstention(s)

adopte la résolution qui suit :

Considérant que les guichets de Verviers Central délivrent et renouvellent, outre les cartes trains, les cartes familles nombreuses ainsi que les VIPO, que ce service est très apprécié et évite ainsi aux habitants de devoir faire le déplacement vers les grandes villes ;

Considérant aussi que l'achat de billets via Internet va accroître la fracture numérique, tous les foyers ne disposant pas de l'équipement adéquat ;

Considérant qu'une nouvelle discrimination va être mise en place en cas de surcoût du titre de transport acheté au guichet d'une gare plutôt que via les automates, ce qui est une violation du droit d'égalité du citoyen ;

Le Conseil communal de Verviers exprime sa grande préoccupation par rapport aux menaces régulièrement exprimées de diminution des services au guichet proposés dans les gares.

Il demande à la SNCB et au gouvernement fédéral :

- de renoncer à la politique actuelle de diminution du personnel dans les gares ;
- d'exprimer clairement son intention de maintenir, voire de renforcer, les services aux guichets dans la gare de Verviers central ;
- de ne pas imposer de supplément de prix aux titres de transport achetés au guichet ;
- d'intégrer dans la négociation du prochain contrat de gestion des obligations de maintien, voire de réouverture de points d'arrêts et de gares et de développement des services qui y sont rendus aux voyageurs, en particulier en ce qui concerne l'arrêt de Verviers-Palais ;

Le conseil communal demande également au Collège de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour que la commune de Verviers :

- soit particulièrement attentive à l'entretien et la sécurité des abords de la gare pour en améliorer l'attractivité.
- réalise ou invite la SNCB à réaliser certains petits travaux urgents comme le nettoyage des graffitis, en particulier sur les portes vitrées de l'entrée du bâtiment de la gare de Verviers-Central, ainsi que sur les panneaux d'information et sur les abris de la gare de Verviers-Palais.
- dégage, en concertation avec la SNCB, une solution au problème de parking rencontré par les navetteurs au départ de la gare de Verviers-Central.

PROJET DE REPONSE A Mme MINGUET ET M. ELSEN – CC DU 31 JANVIER 2011

En date du 9 janvier, Mme Minguet a écrit :

Le déneigement à Verviers ou l'incurie des services publics

On vient de connaître 6 semaines de neige , 6 semaines pendant lesquelles les Verviétois ont connu d'énormes difficultés pour se déplacer faute de mesures de déneigement efficaces, adéquates et suffisantes.

Tout le monde a connu de très gros problèmes pour circuler aussi bien à pied qu'en voiture ou en bus.

Les piétons ont été confrontés à des trottoirs verglacés et dangereux ,ont été réduits à escaler des talus de neige élevés par le chasse-neige pour accéder, non sans peine, aux passages protégés ou aux arrêts de bus...et cela même aux abords d'école ou de bâtiments publics endroits où la sécurité devrait être une priorité. Il faut dire aussi que la Ville n'a pas brillé par son sens civique pourtant rappelé aux citoyens !

En voiture, que dire des problèmes rencontrés par les automobilistes obligés de circuler sur des voiries communales mal dégagées, glissantes, souvent peu praticables dont la surface était déformée par des ornières creusées dans une épaisse couche de neige tassée et gelée, conducteurs confrontés à la quasi impossibilité de se garer...parkings publics impraticables, inaccessibles ou transformés en patinoire.

Si certaines choses ont été faites pour améliorer la situation ,nous nous ne pouvons comprendre et admettre qu'il ait fallu autant de temps pour passer à l'action !

Il a fallu par exemple attendre plus de 3 semaines pour que les principales rues du centre-ville soient déneigées, notamment rues du Brou et de l'Harmonie , c'était pourtant d'une importance cruciale pour les commerçants dans la période des fêtes.

Autre exemple, le 22 décembre les escaliers de la Paix et ceux de la rue de Rome n'étaient toujours pas déneigés , or la neige était là depuis plus de 3 semaines et avait eu le temps de durcir au point de rendre les escaliers très dangereux et quasi impraticables !Et on pourrait multiplier les exemples à l'envi !!

Par contre, le parking du stade de Bielmont a été déneigé beaucoup plus tôt que d'autres, était-ce vraiment prioritaire ?

Combien de citoyens ne se sont-ils pas plaints de l'absence de mesures prises dans leur quartier quand ils n'ont pas constaté des interventions la veille du dégel ?

Nous ne voulons pas crier haro sur le nouvel Echevin des travaux qui a tenté de s'expliquer via la presse et a préconisé des mesures pour faire face plus efficacement dans le futur à de nouvelles offensives hivernales.

Nous nous étonnons plutôt que les problèmes graves que nous venons de connaître n'aient pas été mieux anticipés et provoqué des réactions plus rapides puisqu'on avait déjà connu l'an dernier des conditions hivernales difficiles .

L'incurie des services publics en la matière est déplorable : tout s'est passé comme si les autorités communales découvraient qu'il y a 220 km de voiries (dixit le nouvel échevin) à Verviers..avec des pentes, découvraient aussi l'état du matériel et sa vétusté, et l'impérieuse nécessité de concertation et de collaboration entre les différents services (Ville, police, TEC, pompiers) pour mettre au point un plan « hiver » efficace .

Et pourtant la première alerte remontait au 29 novembre quand le centre-ville a été paralysé deux heures aux premières chutes de neige !Voilà, je vais en rester là en espérant que nous ne devons plus endurer pareille situation à l'avenir.

PROPOSITION DE REPONSE :

Les averses hivernales abondantes et généralisées qui ont sévi tout le mois de décembre sur l'ensemble du territoire wallon ont présenté un caractère tout à fait exceptionnel tant par leur quantité que par leur durée (pour Verviers en tout cas, même le record séculaire de 1906 est battu). Ajoutons à cela un froid intense qui a transformé les rues dégagées en patinoire.

Début décembre, les communes wallonnes dont Verviers ont dû faire face pendant plusieurs jours à une pénurie générale de fondant chimique bien qu'ayant adhéré à une centrale d'achat organisée par le Service Public de Wallonie en vue d'éviter ce type de situation. Malgré nos recherches, nous n'avons trouvé aucun fournisseur capable de nous livrer rapidement les quantités nécessaires de sels pour agir promptement et efficacement. Le tout a été parfois aggravé par des décisions d'autorités publiques dans un impératif de sécurité publique (interdiction du trafic des poids lourds par la Région wallonne empêchant les livraisons de sel ou de laitier).

La Ville de Verviers a également été confrontée à un manque de moyens disponibles tant humains que matériels, aux spécificités propres à la ville qui, outre un relief difficile, doit assurer des missions qui n'incombent pas aux autres communes, à savoir : la sécurisation du réseau du TEC, le dégagement des voies d'entrée et de sortie qui sont le plus souvent aussi des voiries de transit, le déneigement prioritaire des grands services publics au premier rang desquels les hôpitaux, le dégagement d'un centre ville étendu où se concentrent les commerces et beaucoup de services. Nous avons été également amenés à recourir dans une large mesure à des entreprises privées pour déneiger certaines voiries.

Pour l'avenir, un groupe de travail spécialisé rédigera un plan hiver sous la houlette de Messieurs le Bourgmestre, l'Echevin des Travaux et le Secrétaire communal pour mieux affronter une offensive hivernale de grande ampleur ;

En date du 29 décembre 09, M. Elsen a écrit :

*Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur l'Échevin des Travaux,*

Même pendant ladite trêve des Fêtes de fin d'année, j'estime devoir vous adresser ces quelques mots au nom du groupe cdH mais aussi des très nombreux verviétois qui nous interpellent, comme vous sans doute, en particulier depuis une semaine.

En effet les conditions météorologiques posent un véritable problème à de très nombreux verviétois, non seulement les automobilistes, mais aussi, en particulier, les personnes âgées, les parents avec landaus, les personnes à mobilité réduite... Les citoyens comme les personnes, commerçants et autres, qui travaillent à Verviers, au centre comme dans les communes fusionnées ! Manifestement, beaucoup ont « fait le gros dos » jusqu'il y a quelques jours, conscients du caractère exceptionnel des conditions météo.

Soit, ces conditions sont exceptionnelles, chacun en conviendra, mais elles méritent de toute évidence des prises en charge exceptionnelles. Il y a urgence et il s'agit d'une priorité politique selon nous !

Si de nombreuses voiries communales sont restées, et pour certaines d'entre elles, restent encore, difficilement praticables, et ce malgré le travail remarquable de nos services communaux, les amas de neige en bord de voiries posent un réel problème de circulation pour les véhicules et pour les piétons, de croisement, de stationnement, d'accès aux domiciles, aux services et aux commerces. Et l'on ne constate pas de réelle amélioration. D'autre part, alors que les règlements communaux imposent aux verviétois de dégager leur trottoir afin de rendre possible la circulation des piétons, l'on constate depuis plus de dix jours que les trottoirs attenants à de nombreux bâtiments et propriétés communales ne sont toujours pas suffisamment dégagés. Comment demander légitimement un effort particulier aux citoyens dans ces conditions ? Avouez qu'il n'est pas aisé de répondre à cette interpellation quasi quotidienne...

Nous reviendrons bien entendu prochainement sur les questions liées aux différents types de véhicules dont dispose la Ville et au personnel qualifié et autre qui compose les services communaux, de même que sur les postes budgétaires susceptibles de répondre à des circonstances même exceptionnelles, partant du principe que gouverner c'est prévoir. Mais dès aujourd'hui, les Verviétois sont en droit d'attendre des réponses concrètes face aux désagréments qui se prolongent à l'excès et dont je viens d'évoquer quelques exemples. Aussi nous pensons que faute de trouver les moyens internes à la Ville, il faut selon nous très rapidement renforcer le recours à des firmes privées qui disposent de matériel roulant de déneigement et renforcer le personnel Ville à travers des solutions alternatives tels qu'engagements ALE, articles 60 ou autre. Soyez convaincus qu'aux différents endroits où le cdH est représenté, nous vous soutiendrons pour ratifier toute décision qui nécessitera d'être prise en urgence.

En espérant de votre part une réponse rapide à ce courriel et, plus important, une réaction rapide, créative et efficace que la population verviétoise est aujourd'hui en droit d'attendre, je suis sûr que vous en conviendrez, je vous prie d'accepter, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Échevin des Travaux, l'expression de mes meilleures salutations.

*Pour le groupe cdH,
Marc Elsen, chef de groupe*

En date du 30 décembre 2009, Mr Aydin a répondu :

Monsieur le Chef de Groupe,

Nous avons bien reçu votre courriel du 28 décembre relatif aux problèmes posés par les abondantes chutes de neige des dernières semaines.

Nous comprenons et nous partageons les observations que vous faites à ce sujet et nous sommes, plus que quiconque, en première ligne pour recueillir les plaintes de nos concitoyens.

Comme vous l'indiquez, notre personnel a fait preuve d'un dévouement à la mesure des évènements mais cet effort exceptionnel n'a pas permis malgré tout de faire face à une situation comme nous n'en avons jamais connue auparavant.

Dès le début des intempéries et malgré les difficultés d'approvisionnement en produits d'épandage dues au non respect par la Région wallonne de ses obligations conventionnelles, nous avons fait largement appel à nos partenaires privés.

En ce qui concerne le renforcement en personnel, les pistes que vous évoquez ont bien entendu été explorées mais les délais administratifs sont bien trop longs pour apporter une solution. Toutefois, dès maintenant, nous mettons sur nos routes les TIG disponibles.

Quoi qu'il en soit, il nous appartiendra, comme dans les autres villes wallonnes, de tirer les conclusions des évènements et prendre dès le budget 2011 les dispositions nécessaires pour répondre, le cas échéant, à une nouvelle offensive hivernale en fin d'année.

Un débriefing aura lieu dès la mi-janvier avec les services concernés, la police et le SRI afin de jeter les bases d'un véritable plan hiver dont le Conseil communal sera bien entendu informé.

Veillez agréer, Monsieur le Chef de Groupe, l'expression de nos salutations les meilleures.

De: DEMOLIN Pierre

Envoyé: lundi 24 janvier 2011 15:51

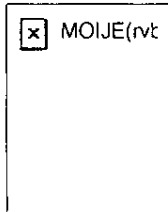
À: THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine

Cc: COL - AYDIN Hasan; COL - BEN ACHOUR Malik; COL - BOTTERMAN Robert; COL - BREUWER Freddy; COL - DESAMA Claude; COL - DUPUIS Michelle; COL - ISTASSE Jean-Francois; COL - LEJEUNE Catherine; COL - MOSON Pierre; COL - NYSSSEN Didier

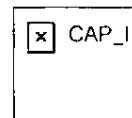
Objet: TR: Ajout d'un point à l'ordre du jour du conseil communal du 31 janvier 2011.

Point à ajouter à l'oj du Conseil communal à l'adresse du Bourgmestre.

Pierre DEMOLIN
Secrétaire communal
☎ 087/325 220
📠 087/325 341



N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...



De : bernard.piron@skynet.be [mailto:bernard.piron@skynet.be]

Envoyé : dimanche 23 janvier 2011 23:43

À : DEMOLIN Pierre

Cc : bernard.piron@chplt.be

Objet : Ajout d'un point à l'ordre du jour du conseil communal du 31 janvier 2011.

Monsieur le secrétaire communal,

auriez-vous la gentillesse de bien vouloir inscrire le point décrit ce-dessous à l'ordre du jour du prochain conseil communal SVP ?

Je vous remercie,

Bernard Piron

Réforme de l'administration : effet d'annonce ou annonce de fait ?

Le 15 janvier dernier, le bourgmestre Claude Desama répondait à une interview intitulée « *Sans détour* » dans un quotidien bien connu sur la place.

Une fois de plus, c'est via la presse que le cdH a découvert le projet du Bourgmestre de réformer entièrement toute l'administration communale.

Nous sommes convaincus que le fer de lance de toute action politique est d'abord et avant tout l'action menée par le personnel communal.

Le CDH n'est pas opposé, a priori, à une réflexion sur notre administration, sur les procédures de gestion, le cas échéant transversale, de certains grands dossiers, pour autant, que l'objectif poursuivi soit bien d'améliorer l'efficacité au service du citoyen (objectif partagé selon nous par nos services communaux), voire même de développer des nouvelles missions de service public de la ville de Verviers, par exemple en articulation avec le secteur associatif, et non pas un n^{ème} effet d'annonce.

C'est pourquoi le CDH désire porter ce point en séance publique du conseil communal pour y entendre vos explications sur les points suivants :

- Lacunes et faiblesses actuelles de l'administration selon vous?
- Forces et atouts actuels de l'administration ?
- Objectivation des besoins ?
- Objectifs (réels !) poursuivis de la réforme que vous envisagez?
- Quels sont les 4 grands départements transversaux que vous évoquez? Qui les a déterminés ?
- Timing & Méthodologie ?
- Place de la concertation sociale ?

Enfin, nous pensons qu'une réflexion aussi ambitieuse que celle présentée dans l'interview doit être portée par l'ensemble du conseil communal car elle engage la Ville de Verviers pour plus d'une législature.

C'est pourquoi nous espérons un réel débat sur ce sujet qui nous paraît extrêmement important.

Je vous remercie.

Pour le groupe CDH,

Bernard Piron

*Monsieur le Secrétaire communal,
Pierre,*

Ajout à l'ordre du jour : état des routes communales à Verviers.

Grandes lignes de l'intervention.

Après le déneigement, c'est l'état des routes communales qui fait l'objet des conversations et du mécontentement des Verviétois.

Le début de l'hiver a été rude, mais on ne peut se contenter de cette analyse. Les voiries qui ont été entretenues et restaurées ne sont presque pas dégradées. Ce sont surtout les routes qui ont déjà souffert les autres hivers, qui attendent un entretien depuis longtemps qui, à nouveau, ressemblent aux pistes du Paris Dakar.

Je dis « à nouveau », car ce genre d'interpellation n'est pas nouvelle. A pareille époque l'année dernière, votre collègue répondait à pareille interpellation du CDH par diverses promesses (cfr texte de la réponse). On voit le résultat.

Comme pour le déneigement, le Verviétois voit bien ici les conséquences de votre politique budgétaire. Quand tout le monde se plaint, vous répondez qu'il n'y a pas d'argent, que c'est partout pareil, que ce n'est pas votre faute. C'est faux. Une gestion responsable permet de dégager des moyens quand il le faut. Il n'y a rien d'exceptionnel. Or, faute de prévoyance, à force de dépenser l'argent dans des domaines non prioritaires, quand il faut faire face à un besoin un peu plus criant (hiver, entretien des routes), il est impossible de sortir des ornières que vous avez tracées, de faire appel à des moyens extérieurs.

Pire, quand la Justice vous met au pied du mur en déclarant la Ville responsable de l'accident mortel d'un jeune Heusytois, vous répondez comme un enfant gâté « puisque c'est comme ça, on va fermer des rues et limiter la vitesse dans les autres rues ». Est-ce cela le sens des responsabilités ? Est-ce cela être au service des Verviétois ?

Dany SMEETS, conseiller communal Ecolo

Merci d'accuser réception svpl.

Résumé des travaux réalisés dans la réfection / entretien des voiries pour les investissements réalisés en 2010 (BE 2009), réalisation planifiée en 2011 (BE 2010)

- Adoption du projet de **renouvellement du revêtement des chaussées** reprises dans le cadre du programme 2010 pour un montant de **243980.50€** (tva et ristournes comprises). Ces chaussées sont : Place des Acacias, rue d'Anvers, Thier Moreau, rue de l'Eglise (entre le nr 63 et l'arrêt du bus), rue Jamoye, place de la Moinerie, Carrefour Biolley-Stembert, rue Pierre Limbourg, rue du Naimeux et rue du Piloni
- Adoption du projet de **réfection des escaliers des Hautes-Mézelles** (2^{ème} partie) dans le cadre du dossier FEDER pour **599975€** (tvac). Projet en attente de l'approbation du SPW
- Septembre 2010, la Ville de Verviers a reçu la promesse ferme sur attribution dans le cadre des dossiers Quartiers d'Initiative pour le **reconditionnement des rues Courtes du Pont et du Chat Volant** (attribué à Baguette) pour **197846€** (tvac). L'ordre de commencer les travaux est prévu pour le 1^{er} août 2011
- **L'aménagement du Pont Saint-Laurent** (attribué à Krinkels) pour **380821€** (tvac)
- Dans le cadre du Plan Triennal 2007-2009, le **réaménagement des voiries rue du Brou et Harmonie** (attribué à Krinkels) pour **837046€** (tvac). La promesse ferme sur attribution a été reçue le 15.06.10
- Dans le cadre de l'appel à projet « dégâts d'hiver », la **réparation de la rue des Combattants** (attribuée à Baguette) pour **189265€** (tvac). L'ordre de commencer les travaux a été donné pour le 04.04.11

DROIT DE TIRAGE

Le montant de la subvention est de **962998€** (maximum pour les 3 années). Ce montant a été légèrement revu à la hausse (-> ± 1.040.000€). Pas de notification écrite -> uniquement oralement par Mr Botterman il y a quelques mois

PLAN TRIENNAL

Dès approbation au du Triennal, une réunion plénière d'avant-projet devra être convoquée pour chaque dossier, réunissant le SPW, la Ville, les impétrants..... Dans les 6 mois de cette réunion, le projet doit être soumis au CC, au SPW, puis attribué. La publication de l'avis de marché est de 36 jours calendrier, et pour être attribué, le dossier doit faire l'objet d'une allocation inscrite au budget extraordinaire.

VILLE DE VERVIERS



Groupe cdH
Marc ELSEN

Conseiller communal
Chef de groupe

Conseil communal du 31 janvier 2011

Question orale posée à Monsieur l'Echevin des Jumelages,
Didier Nyssen sur la politique des jumelages à Verviers

Monsieur le Bourgmestre, Monsieur l'Echevin,

Saisissant l'opportunité d'une demande de jumelage entre Mbandaka (RDC) et la Ville de Verviers, récemment adressée par Monsieur Bokadji à votre Collège ainsi qu'à notre Conseil Communal, nous voudrions connaître votre réaction à la fois par rapport à celle-ci mais aussi par rapport à d'autres demandes qui vous auraient été adressées depuis le début de cette législature.

Selon nous, il est parfaitement possible de développer une réelle politique de jumelage et/ou de coopération au départ de notre Ville, dont vous répétez très régulièrement, à juste titre, le rôle de chef lieu de l'arrondissement de Verviers, et ce en limitant les dépenses à charge de la Ville.

Des jumelages et/ou coopérations pourraient même être envisagés au départ de plusieurs communes de notre arrondissement.

Comment envisagez-vous ces perspectives ? Quelle politique de jumelage et/ou de coopération comptez-vous développer ?

Plus précisément, quel sens donnez-vous à la demande exprimée récemment par Monsieur Bokadji et quelles suites envisagez-vous de lui réserver ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

Marc Elsen
Conseiller Communal – Chef de groupe

Aux Membres du Conseil communal de la Ville de Verviers.

D'abord, le jumelage est une relation établie entre deux villes de pays différents, relation qui se concrétise avec des échanges dans plusieurs domaines, socio-culturel, transfert de compétences et autres. Cette relation peut aller très loin, comme par exemple dans les domaines économiques. Il a aussi comme objectif de resserrer les liens entre les nations et les villes en particulier. C'est là que j'ai eu l'idée de proposer un projet de jumelage qui peut être bénéfique pour les deux villes dans l'avenir.

C'est en 2004 que j'ai proposé ce projet, le jumelage entre la ville de Mbandaka, dans la province de l'équateur en République démocratique du Congo et la ville de Verviers en Belgique. J'ai commencé à évoquer ce projet à l'époque où Muriel Targnion était l'échevine tutelle et elle était parfaitement d'accord. J'avais également des contacts avec le gouverneur de la région qui était Ives Mobando mais il n'est pas resté longtemps en poste car il y avait beaucoup de problèmes politiques avant les élections.

En 2008, j'ai recommencé les demandes en expliquant le projet à Jean-François Istasse et Marc Elsen avant leur voyage en RDC et je leur avais fait rencontrer un parlementaire congolais qui s'appelle professeur Nsombola Lotulungu.

Depuis l'année passée j'ai beaucoup parlé de ce projet à Catherine Lejeune qui m'a orienté chez Freddy Breuer, alors échevin de Jumelage, et qui a répondu favorablement, me conseillant d'aller chercher une demande officielle aux autorités de la province. Peu avant mon récent voyage au Congo, je suis allé voir Didier Nyssen, l'actuel échevin du Jumelage et il m'a également répondu favorablement me suggérant de rencontrer les autorités de la province et ceux de la ville. En Novembre 2010, je me suis donc rendu en RDC puis à Mbandaka et j'ai rencontré comme prévu le gouverneur qui m'avait recommandé à son ministre et ce dernier m'a fourni la demande officielle jointe en annexe.

Monsieur le Bourgmestre, Chers échevins et conseillers communaux, je vous demande de soutenir ce projet, car il en vaut la peine et pourrait offrir de belles perspectives d'avenir et je suis persuadé qu'il pourra un jour apporter beaucoup Aux deux villes et ce dans de nombreux domaines y compris dans les relations entre la communauté congolaise et la population vervietoise au sens large.

J'ai aussi fait cette demande au Collège communal.

Je me tiens à votre disposition pour prolonger la discussion si vous le souhaitez.

En espérant vraiment que vous pourrez décider de soutenir ce projet, je vous prie d'accepter l'expression de mes remerciements et de ma haute considération.

Bokadji Wakanda kanda

De: DEMOLIN Pierre

Envoyé: jeudi 27 janvier 2011 23:20

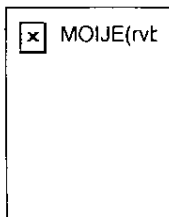
À: COL - AYDIN Hasan; COL - BEN ACHOUR Malik; COL - BOTTERMAN Robert; COL - BREUWER Freddy; COL - DESAMA Claude; COL - DUPUIS Michelle; COL - ISTASSE Jean-Francois; COL - LEJEUNE Catherine; COL - MOSON Pierre; COL - NYSSSEN Didier

Cc: THEODORY Renaud; REUCHAMPS Régine

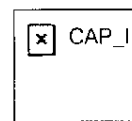
Objet: TR: Demande de question écrite pour le conseil communal du 31 janvier 2010

Question orale et non écrite comme repris dans l'intitulé pour le Conseil communal.

Pierre DEMOLIN
Secrétaire communal
☎ 087/325 220
☎ 087/325 341



N'imprimez ce mail que si cela s'avère nécessaire...



De : bernard.piron@skynet.be [mailto:bernard.piron@skynet.be]

Envoyé : jeudi 27 janvier 2011 22:55

À : DEMOLIN Pierre

Cc : bernard.piron@chplt.be

Objet : Demande de question écrite pour le conseil communal du 31 janvier 2010

Monsieur le secrétaire communal,

je voudrais pouvoir poser la double question suivante au prochain conseil communal.

D'avance merci,

Bernard Piron

NB : Pourrais-je recevoir un accusé de réception SVP ?

Ce mardi 25 janvier , l' association PS- MR présentait une brochure intitulée « *Revitalisation Urbaine à Verviers* » destinée à, je cite , « Redonner confiance aux Verviétois » ou encore « rétablir la réalité ».

Il y aurait beaucoup à dire sur le contenu et sur le caractère tendancieux de cette brochure mais je me limiterai à deux questions.

1) Quelle aide, qu'elle qu'en soit la forme, la Ville de Verviers a-t-elle apportée à la réalisation de cette brochure ?

2) A qui précisément cette brochure a été ou sera envoyée et dans quel but précis ?

Je vous remercie

Bernard Piron

CONSEIL
COMMUNAL

Question orale : relance économique et commerciale de Verviers - relations entre la Ville de Verviers et l'Ardenne Outlet Center

Chers membres du Conseil,

Au regard de l'actualité et du procès que la Ville a perdu vis-à-vis de l'Ardenne Outlet Centre, nous souhaiterions recevoir des réponses claires aux questions suivantes :

1. Votre majorité s'entête à ne pas permettre le développement d'un projet viable sur l'Outlet et n'a pas répondu de façon constructive aux propositions des responsables de l'Outlet. Suite à la décision de justice et de la nouvelle donne du recours "Vossen", qu'en est-il de l'application de la convention et de votre réponse à la volonté des responsables de l'AOC de relancer leur centre commercial grâce à d'autres magasins ?

2. Nous aurions pu éviter l'affrontement au tribunal par la concertation et le dialogue. Maintenant que la décision est tombée et suite aux propos de la responsable de l'AOC qui réaffirme sa volonté de trouver un compromis sur ce dossier, quel est l'avenir de l'AOC pour votre majorité et quand cette majorité va-t-elle cesser de contrer pour fédérer ? Sur ce point, le cdH veut une nouvelle concertation entre la Ville et les responsables de l'Outlet.

3. Mais pour aller plus loin encore et au delà de la revitalisation du Centre-ville, qu'en est-il de la vision globale et prospective de relance de l'ensemble de Verviers qui prenne en compte un rayon d'action plus large comprenant à la fois l'est, le centre et l'ouest de la ville (sans oublier la périphérie et les petits commerces) et leur nécessaire complémentarité ?

Merci pour votre attention

Hajib EL HAJJAJI
Conseiller communal